

## insertion des personnes handicapées : La CFE-CGC joue son rôle

**17%. C'est le taux de chômage des travailleurs handicapés en France. Une statistique que la CFE-CGC tente de faire reculer par une politique accrue de sensibilisation sur le terrain et à travers les conventions successives signées avec l'AGEFIPH.**

Jean-Yves Collas est satisfait. Le conseiller accompagnement Handicap de la CFE-CGC compte désormais quatre-vingt-deux référents « Handicap » dans un peu plus de 75 départements en France. Une petite armée d'hommes et de femmes motivées pour déployer, sur le terrain, la politique de la CFE-CGC en matière de handicap. « *Notre action consiste à favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées* » explique-t-il. Et ce, principalement par la signature d'accords d'entreprise. « *Signer pour signer ne nous intéresse pas. C'est pourquoi nous formons nos délégués syndicaux pour qu'ils négocient pied à pied avec leur direction sur des éléments factuels qui engagent cette dernière* » poursuit le conseiller.

### Sixième accord chez Thales

Chez Thales, les choses sont désormais bien rôdées. « *C'est le sixième accord que nous signons* » souligne Gilbert Brokmann, secrétaire CFE-CGC de la commission Emploi / Handicap de son entreprise et membre du conseil d'orientation du groupe. Au programme : des actions d'information et de sensibilisation auxquelles participe la CFE-CGC en présentant deux à cinq fois par an en moyenne, dans les entreprises et les établissements du groupe, les obligations légales et les engagements pris par Thales. « *Nous avons fait ajouter dans l'accord reconduit cette année un paragraphe sur le rôle des organisations syndicales en tant que force de propositions et d'actions* » complète le secrétaire tout en faisant remarquer que le sujet n'intéresse que fort peu les autres syndicats présents dans son établissement et dans plusieurs autres entités du groupe. L'accessibilité des locaux est ainsi l'un des thèmes phare portés par la CFE-CGC.

« *Nous avons réussi à faire en sorte que Thales aille plus loin que les textes ne l'y obligent en la matière* ». Désormais, que les bâtiments soient neufs ou pas, tous devront être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une petite révolution dans un groupe qui a l'habitude de déménager très souvent et de vérifier l'accessibilité des travaux après...



Page d'accueil du site Handi CFE-CGC.

### Des résultats visibles

Les résultats sont d'ores et déjà visibles selon Gilbert Brokmann qui a noté que des personnes handicapées avaient récemment été embauchées en CDI dans des sociétés du groupe qui avaient fait le nécessaire. Alors même qu'elles ne parvenaient pas à recruter ces dernières années en raison de problèmes d'accessibilité. « *Notre appartenance à l'encadrement favorise également le dialogue avec les managers peu sensibilisés et réticents à accueillir des personnes handicapées dans leur service. Ils sont généralement plus à l'écoute* » assure le secrétaire, même s'il ajoute qu'il reste encore beaucoup à faire pour que tous soient convaincus que seule la compétence compte, handicap ou pas. ■

### Qu'est-ce que le handicap au sens de la loi aujourd'hui ?

« Constitue un handicap, au sens de la loi du 11 février 2005, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Pour en savoir plus :  
[www.cfecgc.org/handi](http://www.cfecgc.org/handi)